

Luc HAUSHERR

03 88 10 88 90

[luc.hausherr@formation-industries-alsace.fr](mailto:luc.hausherr@formation-industries-alsace.fr)

## BILAN DE COMPÉTENCES

En application de la loi du 31.12.1991 - livre IX du droit du travail - relative à la formation professionnelle et à l'emploi, le bilan de compétences a pour objet de permettre à une personne d'analyser ses compétences professionnelles, ses aptitudes et ses motivations afin de définir un projet professionnel et le cas échéant un projet de formation.

### OBJECTIFS

Le bilan de compétences permet aux individus d'analyser :

- ◆ Leurs compétences professionnelles et personnelles (analyse de poste)
- ◆ Leurs motivations professionnelles, leurs valeurs liées au travail et leurs aptitudes

Le but est de définir un projet professionnel et/ ou le cas échéant un projet de formation.

### MOYENS PEDAGOGIQUES

- ◆ Des tests validés et fiables à la demande (Editeurs : PEARSON ; PERFORMANSE), des questionnaires (parcours, stratégie professionnelle...)
- ◆ Des documents de restitution (tests...)
- ◆ Une documentation actualisée (R.O.M.E., C.I.D.J, OREF, DARES...)
- ◆ Un réseau de professionnels dans divers secteurs économiques
- ◆ Portefeuille de compétences

### FINANCEMENT

Le bilan de compétences peut être financé par différents dispositifs, à savoir :

- ◆ Le compte personnel de formation (CPF)
- ◆ Le plan de développement des compétences de l'entreprise

Lieux : Colmar, Mulhouse, Strasbourg, Reichshoffen

(du lundi au vendredi de 8h à 20h)

Suivi à 6 mois : entretien, aide et conseils

### PROGRAMME

La durée du bilan de compétences est de 24 heures (réparties sur 3 mois).

#### PHASE 1 - ACCUEIL

1. Informer sur les objectifs de la démarche bilan de compétences
2. Analyser les besoins et la demande, négocier le parcours adéquat

#### PHASE 2- INVESTIGATION

1. Repérage des domaines de compétences - analyse du ou des postes de travail
2. Analyse exhaustive des réalisations, du savoir-faire
3. Recherche des compétences transférables
4. Identification des compétences (vie professionnelle et vie extra professionnelle)
5. Analyse de la motivation professionnelle, des valeurs au travail
6. Formalisation d'un ou plusieurs projets en relation avec les compétences, les capacités, la motivation, les connaissances, les potentialités et le marché du travail
7. Confrontation des informations recueillies aux caractéristiques repérées
8. Analyse des atouts et des points à améliorer en rapport avec le projet professionnel

#### PHASE 3- SYNTHÈSE

1. **Définition d'un ou plusieurs projets professionnels réalistes**
2. **Elaboration de stratégie d'avenir** (court, moyen, long terme)
3. Synthèse du bilan avec le prestataire et ou les intervenants

### VALIDATION

À l'issue du bilan de compétences, il sera remis à l'intéressé un portefeuille de compétences ainsi qu'un document de synthèse confidentiel.

Satisfaction : **100%**

Taux de retour des évaluations à 6 mois : **90%**

Nombre de validation de projets: **100%**

Nombre de rupture en cours d'accompagnement: **0**

Nombre d'enquêtes terrain réalisées par les bénéficiaires pour valider leur projet : **38**